

Crochon. mardi, de Lille en wagon 33. Croqui et peu. la nuit fabrique ant à M. tout un de dépôt évaluées ce pour n jeune quelques municipal et qu'il mesures. tous prie t pas au ne hom- bnds et ydicale de bâti- années dédaillies qui ont dans le emettre, f. Duez, maçon, puis 36 ter me- ver, de- maçon, 35 ans, ouvrier 26 ans. tuteur, us 24 ouvrier depuis l'ou- ais Ra- or, au it con- espéré. tre en- Lille: ation à gent de tte. le- ar- rendait hausse l'hect. de la sur maine mis- vidus t dans nt de t tout urver. ur but oussi, hier, t ceux pour hausse par de sa- que peine d'hui 46, rence der- écart l. de pas Nous cours Paris 50, sury rtes, ce de e une été ence aries, our sor- abar- ré, reau St- at le d'un ieds ace, ard- ard vit s le rna- ap- se

dressa de nouveau renversant des boeux de tentures de toutes sortes, et traversant le plafond d'un coup de corne à une profondeur de 20 centimètres, puis il sortit comme il était entré en brisant la seconde glace du côté gauche et en emportant à la jambe une chaise, retrouvée intacte dans la rue.

Cette scène dura à peine une minute. Au bruit épouvantable causé par le bris des glaces, M. Bourgeois accourut; il se hâta de relever son beau-père, M. Compère, au milieu des débris de toutes sortes. Le vieillard avait la figure ensanglantée, au-dessus de l'œil se voyait une large blessure causée au par le bris du comptoir ou par un coup de pied de l'animal; sur la tête, une large plaie faite par un verre. Ces plaies étaient envenimées par l'effet de liquides irritants.

MM. les docteurs Girou et Pouchain donnèrent aussitôt au blessé des soins qui triomphèrent du mal, on l'espère.

Le lauréat qui, lui aussi, avait reçu des blessures en passant à travers les deux glaces, continua sa route vers la place, marquant son passage par de larges tâches de sang; il fut arrêté sans peine dans le quartier Saint-Fursy et conduit à l'abattoir où on le tua; il pesait six cents kilos.

Les dégâts sont évalués à environ 3,000 francs.

CONVOIS FUNÈRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille BULTEAU-GRYMONPREZ, qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de ALBERT-JULIEN-FERDINAND-MARIE-JOSEPH BULTEAU, décédé à Roubaix, le 3 mai 1877, à l'âge de 1 an et 4 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux **convoy et enterrement solennels** qui auront lieu le samedi 3 mai 1877, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Pellart, 31, à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille POLLET, qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur PIERRE POLLET, décédé à Roubaix, le 2 mai 1877, dans sa 19^e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux **convoy et enterrement solennels** qui auront lieu le vendredi 4 mai 1877, à 8 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, Hôtel-Dieu, à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille VANNEGRUISSEN-DEBRACKELARE, qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur LÉON-CHARLES VAGENHENDE, décédé à Roubaix, le 2 mai 1877, à l'âge de 22 ans et 2 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux **convoy et enterrement solennels** qui auront lieu le vendredi 4 mai 1877, à 4 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Tuilerie, 28, à Roubaix.

Un **obit solennel anniversaire** sera célébré en l'église paroissiale de Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 7 mai 1877, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame SOPHIE-ÉUGÉNIE-ADELINA-JOSEPH DAUCHY, épouse de Monsieur DÉSIRES LORIDANT, décédée à Roubaix, le 10 mai 1872, dans sa 35^e année. — Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Caisse d'épargne de Roubaix
Bulletin de la séance du 29 Avril 1877.
Sommes versées par 119 déposants, dont 28 nouveaux, 17,998.00
120 demandes en remboursement, 39,350.32
Les opérations du mois d'Avril sont suivies par MM. Louis Watinne-Wattinne et Alfred Bourbier, directeurs.

Belgique

On écrit de Bruxelles:
Hier soir, une bande de sept à huit cents personnes, formée en grande majorité d'adolescents, d'étudiants et d'ouvriers, assez bien ordonnés en sections et allée, accompagnée de musique, faire une ovation à M. Janson. Lorsqu'elle a monté la Montagne de la Cour, elle n'avait pas de drapeau. Arrivée devant la maison de M. Janson, au Petit-Sablon, la musique a joué, des vivats ont été et M. Janson est apparu à son balcon, entouré de plusieurs dames. Il a prononcé deux allocutions, entre lesquelles un drapeau rouge, bordé d'une triple-bande bleue, a été tout à coup déployé. Nous devons dire, pour être vrais, que l'apparition de ce drapeau, tenu jusqu'alors plié, a été saluée par une bordée de sifflets venant d'un côté de la place. Un tumulte effroyable de cris, de chants de Marseillaise, de vivats et de musique, a ébranlé pendant quelques minutes le quartier. M. Janson a engagé la foule au calme, et lui a fait ses adieux avec des gestes de triomphateur.

La bande a honoré l'hôtel d'Ancreberg d'une volée de: A bas la colotte, puis triple et quadruple par les curieux et surtout par une foule de curieuses de demi-quart de monde, s'est ébranlée vers la rue de la Régence, marchant à l'air de: A bas Malou, joué par sa musique. En passant devant l'hôtel du comte de Flandre, elle a accentué ses hoches et a vu une tempête de: A bas la colotte! Puis elle s'est enfoncée dans la Montagne de la Cour, qu'elle a rapidement descendue pour aller se répandre dans les salons du bas de la ville. Quantité de ces ovateurs paraissent avoir abusé de la liberté de toaster à la santé de M. Janson et quelques-uns avaient tant crié qu'ils n'avaient plus de voix.

C'est ce que l'Indépendance appelle une manifestation imposable.

Faits Divers

— Un terrible accident vient d'arriver sur la ligne de l'Ouest, entre Nogent-le-Rotrou et le Theil.

Un criminel, demeuré inconnu jusqu'ici, avait placé, sur la voie descendante de Paris au Mans, un fragment de rail qui a occasionné le déraillement d'un train de marchandises. On dépêcha aussitôt un employé, à la gare de Nogent, avertir de l'accident et demander du secours. Il était onze heures et demie du soir. L'employé suivait la voie montante, lorsqu'il fut rejoint par un train de voyageurs se dirigeant du Mans à Paris. Il ne put se garer à temps, car on a trouvé son corps affreusement broyé.

Six cents ouvriers sont employés en ce moment aux divers travaux de l'Exposition au Trocadère. On continue la construction des portes d'entrées des galeries, ainsi que la pose des pierres d'assises des pavillons intermédiaires. Hier on a amené sur les chantiers du pavillon central, quatre locomotives destinées à monter les pierres de taille sur les murs de cette construction, on l'on continue l'élevation du mur circulaire de la roton-

de et l'établissement des voies ferrées. Dans les catacombes on travaille sans cesse aux piliers de soutènement. On poursuit avec activité les divers travaux de terrassement de la place du Trocadère et de l'avenue Malakoff; on achève la démolition des maisons appropriées pour l'agrandissement de la place.

— Le congrès agricole de Toulouse a adopté les deux projets de vœu suivants:

« Le congrès, considérant que la question d'une meilleure utilisation des eaux est de la plus grande importance pour la richesse agricole, commerciale et industrielle du pays; que des cartes peuvent seules permettre de faire les études préparatoires de ces travaux,

» Emet le vœu:

1° Qu'un crédit soit ouvert par l'Etat pour l'étude d'un système de canalisation destiné à distribuer rationnellement les eaux répandues sur la surface du territoire;

2° Que la carte du pays, aux 40 millièmes, soit promptement achevée et livrée au public.

« Le congrès agricole de Toulouse, considérant l'intérêt qui s'attache à la conservation des vignobles, qui peuvent être protégés contre le phylloxera par les eaux dérivées des rivières, émet le vœu que le système d'irrigation déjà établi à l'aide de la prise d'eau de Saint-Martory soit complété par la construction de deux canaux se dirigeant, l'un vers Muret, et l'autre vers Saint-Lys et Grenade. »

Le congrès adopte les deux projets de vœu soumis à son approbation.

— La République du Midi raconte une course qui a eu lieu dimanche, à l'Esplanade, à Montpellier, entre un célèbre coureur, nommé Bergossi et un cheval attelé.

Le pari engagé consistait à faire cinquante fois le tour du champ de manœuvre. Commencée à quatre heures dix minutes, la course s'est terminée à six heures treize.

En deux heures trois minutes, Bergossi a fait sans se reposer quarante-deux tours complets, c'est-à-dire quarante-deux kilomètres. Le cheval, dans le même temps, a fourni huit tours de plus.

On avait stipulé pour le cheval la faculté de se reposer et de prendre haleine.

TRIBUNAUX

LA SEUR SAINT-LÉON ET LA PRESSE RÉPUBLICAINE.

Le journal l'Yonne, d'Auxerre, nous apprend que lundi soir, à 8 heures, a été déposé dans les bureaux du journal, à la requête de M^{lle} Marie Gally, dite en religion sœur Saint-Léon de la Sainte-Enfance, domiciliée autrefois à Saint-Léger-Vauban, et actuellement à Saint-Colombe, près Sens, à la maison-mère, une assignation à comparaître, le vendredi 4 mai prochain, devant le tribunal correctionnel d'Auxerre et concluant contre M. Bonnot, gérant, et M. Albert Gallot, propriétaire et imprimeur du journal, à des dommages et intérêts envers la plaignante.

On sait que c'est le journal l'Yonne, qui le premier avait accusé la sœur Saint-Léon de faire « voler » ses élèves, et on se rappelle comment les débats ont démontré tout l'odieuse de cette calomnie.

UNE RÉPARATION INSUFFISANTE.
L'abbé Vincent, accusé en 1873 d'attentats sur des jeunes filles, commença par protester énergiquement de son innocence, puis, redoutant le scandale, passa à l'étranger. Condamné par contumace aux travaux forcés à perpétuité, il fut extradé, et hier il comparait devant le jury de la Haute-Marne.

Après le débat qui a eu lieu à huis clos, le procureur de la république a demandé qu'on rendit l'audience publique. Il a déclaré alors qu'il abandonnait les poursuites et qu'il croyait juste que le défenseur de l'accusé pût résumer pour la justification de son client un débat qui mettait à néant les charges de l'instruction.

Le défenseur a établi que l'accusé avait été victime d'un odieux complot.

Le jury, après une très courte délibération, a rapporté un verdict négatif par suite duquel l'abbé Vincent a été acquitté.

Nouvelles du soir

Paris, 3 mai.

La Gazette des Tribunaux, rendant compte de la manifestation faite à la Sorbonne, donne les détails suivants:

« Plusieurs étudiants se rendirent alors rue Lhomond, devant l'établissement des Jésuites, et, les gardiens de la paix n'ayant pu obtenir que la manifestation se dispersât paisiblement, mirent en état d'arrestation deux individus, qui firent absolument rébellion en refusant de circuler; ni l'un ni l'autre n'appartenait aux écoles: L'un, le sieur Oudin, âgé de vingt-sept ans, ex-rédacteur des Droits de l'Homme; s'est actuellement attaché au Radical; l'autre, le sieur Lapidé, est journaliste à Belleville. Tous deux ont été mis aujourd'hui à la disposition du parquet de la Seine. »

La séance de la Chambre paraît devoir se prolonger assez tard, en raison du grand nombre d'orateurs qui se proposent de prendre la parole. On cite MM. Leblond, Gambetta, de Mun, Brisson, Floquet, Madier de Montjau, Jules Ferry, ainsi que MM. Jules Simon et Martel pour le gouvernement.

En prévision de cet important débat, il y eut hier réunion des députés de la gauche et de l'Union républicaine. Dans les deux réunions, on s'est occupé des développements à donner à la discussion et des termes dans lesquelles devraient être conçus l'ordre du jour motivé qui devra servir de sanction au débat.

On n'a pu se livrer qu'à des discussions assez vagues, réduit qu'on était à prévoir les éventualités possibles. Toutefois, il y a eu accord pour demander « que le gouvernement se montre énergique dans sa réponse et qu'il fasse connaître catégoriquement les lois qu'il entend appliquer pour faire respecter les droits de l'Etat par le parti clérical. »

Les deux réunions ont examiné diverses rédactions d'ordre du jour et finalement ont confié à leurs bureaux le soin de s'entendre au cours de la séance de demain pour fixer une rédaction définitive.

Le XIX^e Siècle annonce que M. Waddington, ministre de l'instruction publique, vient d'adresser aux instituteurs une lettre qui leur interdit de signer, de faire signer et de laisser signer dans leurs écoles toute pétition en faveur du Pape.

Le Figaro est assigné à comparaître, le 12 mai 1877, devant la dixième Chambre, à la requête du comte de Lambert, propriétaire, à Rouen.

Cette assignation se rattache à certains bruits qui ont couru à Rouen, à propos de la mort du général Merle.

Certains journaux dit la Nation persistent à publier des nouvelles alarmantes de la santé du maréchal Canrobert. Nous sommes en mesure de démentir ces nouvelles. Le maréchal sort tous les jours en voiture depuis une semaine déjà, et commence à marcher.

Petite Bourse du Boulevard:

3 0/0 67,80. 75. 70.
5 0/0 103,30. 25. 20.
Egypte 6 0/0 163,12. 163,75. 161,87.
Banque Ottomane 320.
Italie 65,35. 50,30. 25,20.
Chemins 252,12. 253,75. 252,50.
Pérou 15 francs.

DEPÊCHES TELEGRAPHIQUES

La Guerre d'Orient
Bucharest, 2 mai.
(Officiel.) L'exportation des céréales par voie de terre et en amont du Danube depuis Beket n'est pas interdite.

Bucharest, 2 mai.
Les faubourgs de Jassy sont complètement inondés, la pluie a cessé.

Un rapport du capitaine du port de Galatz mentionne le bruit que des Tchekesses turcs auraient incendié un village de la Dobroudja, et qu'un piquet de Turcs, abandonnant son poste des rives du Danube, se serait enfui devant les Cosaques qui approchaient. Les barques des Cosaques n'ont pas pris possession de ce poste.

Buckarest, 2 mai.
La compagnie de navigation du Danube a cessé son service de voyageurs et de marchandises au delà de Turn-Séverin.

Buckarest, 3 mai.
Le prince est allé inspecter les troupes campées aux environs de Buckarest. M. Bratiano, président du conseil des ministres, après avoir longuement conféré avec M. Coghinciano est parti ce soir pour Kischineff.

Roustchouk, 2 mai, soir.
Les Turcs continuent à saisir sur le Danube les bateaux chargés qu'ils rencontrent.

Lemberg, 2 mai, soir.
On assure que le mouvement des Russes dans la direction de Ploesti, Slatina, Craiova, commença dans peu de jours.

Strasbourg, 2 mai.
L'empereur a passé aujourd'hui la revue des troupes, par un temps magnifique. Il y avait grande affluence de spectateurs. Après la revue, l'empereur s'est rendu à la cathédrale et à l'Université.

Constantinople, 2 mai, soir.
Le journal officiel turc prétend qu'aucune bataille importante n'a encore été livrée en Asie: Les avant-gardes russes ont fait seulement une apparition devant Batoum.

La question des sujets russes n'est pas encore définitivement réglée: on dit que la Porte admettrait la protection allemande sous certaines conditions.

Saint-Petersbourg, 2 mai.
Dimanche dernier, lord Loftus ayant notifié officiellement au Gouvernement russe que la Porte avait placé les sujets résidant en Russie sous la protection de l'Angleterre, le Gouvernement russe avait déclaré adhérer à cet arrangement. Mais, hier mardi, lord Loftus a fait au Gouvernement russe une notification en refusant de circuler; ni l'un ni l'autre n'appartenait aux écoles: L'un, le sieur Oudin, âgé de vingt-sept ans, ex-rédacteur des Droits de l'Homme; s'est actuellement attaché au Radical; l'autre, le sieur Lapidé, est journaliste à Belleville. Tous deux ont été mis aujourd'hui à la disposition du parquet de la Seine. »

Le sieur de la Chambre paraît devoir se prolonger assez tard, en raison du grand nombre d'orateurs qui se proposent de prendre la parole. On cite MM. Leblond, Gambetta, de Mun, Brisson, Floquet, Madier de Montjau, Jules Ferry, ainsi que MM. Jules Simon et Martel pour le gouvernement.

calme et plus exacte, a succédé, en France, à une vive inquiétude.

La feuille prussienne ajoute que le compte de Moltke a atteint, de cette façon, le but élevé qu'il poursuivait réellement en prononçant ses discours, et qui consistait dans une sérieuse exhortation à la paix. « Ce n'est pas pour produire un effet momentané au Parlement, qu'un général si réservé habituellement, a fait entendre les paroles en question, dit en outre la Correspondance provinciale. Lorsqu'il est monté à la tribune, tout le monde savait que le crédit demandé serait accordé sans difficulté. S'il a, malgré cela, fait allusion à cette demande de crédit, pour jeter un coup d'œil sur la situation militaire, cela provient certainement de ce qu'il a voulu indiquer à l'Allemagne et à l'Europe, d'une manière déterminée et claire, des faits qui, en dépit des tendances assurément pacifiques de notre politique, nous forcent à montrer continuellement la plus grande vigilance et la plus grande prudence au point de vue militaire.

Ces faits, que le feld-maréchal de Moltke a cités, n'ont été démentis par personne; ils ont, au contraire, été confirmés par plusieurs renseignements dignes de foi. Il est incontestable que personne n'est plus capable que le comte de Moltke d'apprécier, comme il faut, l'importance de ces faits. Lorsqu'il exprime devant l'Europe l'opinion que des mesures compensatrices devront, tôt ou tard, être prises par l'Allemagne, il est certain que l'importance de cette déclaration, au point de vue de la paix de l'Europe, est appréciée d'une manière exacte, et prise, comme il convient, en considération. »

Berlin, 2 mai.
L'empereur vient d'adresser au feld-maréchal Manteuffel, à l'occasion du 50^e anniversaire de sa naissance, une lettre autographe ordonnant que le maréchal sera, dorénavant placé à la suite du premier régiment des dragons de la garde, dans lequel il a commencé sa carrière militaire. C'est là, une des plus hautes distinctions accordées aux officiers de l'armée.

Bruxelles, 2 mai.
Aujourd'hui, au Sénat, le ministre des affaires étrangères, répondant à une interpellation, a déclaré que le gouvernement avait consulté les Chambres syndicales et qu'il était prêt à ouvrir les négociations pour le traité de commerce avec la France.

La Chambre continue la discussion relative à la réforme électorale.

Londres, 2 mai.
Le comte Delawarr, se propose d'interpeller, vendredi, lord Derby sur-vois-jusqu'à quel point la neutralité du canal de Suez est assurée, s'il existe une garantie de cette neutralité par les puissances maritimes. Le comte Delawarr demandera également si lord Derby trouve des inconvénients à communiquer la correspondance échangée, depuis juin dernier, au sujet du canal de Suez.

M. Stackpole interpellera demain, M. Bourke sur l'importance des forces militaires que l'Egypte est obligée de fournir à la Turquie. Il demandera si l'Egypte est tenue de fournir des troupes en dehors du tribut, ou si le paiement du tribut cesse lorsque le contingent militaire est fourni.

Londres, 2 mai.
Le consul de la Grande-Bretagne à Galatz, a informé, aujourd'hui, le Foreign Office que, par ordre du commandant en chef de l'armée russe, la navigation du Danube est fermée.

Téhéran, 2 mai.
La peste augmente à Bagdad. Il y a eu 254 morts la semaine dernière.

Buda-Pesth, 2 mai, soir.
Chambre des députés. M. Somssich, interpelle le cabinet. Il demande si le gouvernement considère d'un oeil indifférent la marche en avant des Russes. Dans le cas où le cabinet répondrait affirmativement, si le gouvernement s'est entouré de garanties de nature à sauvegarder les intérêts de la monarchie, et spécialement de la Hongrie? quelles démarches le gouvernement a faites et ce qu'il compte faire pour assurer la liberté du commerce des négociants Hongrois.

M. Somssich, en expliquant les motifs de son interpellation dit:

La Russie est entrée sur le territoire neutre des principautés, garanti par l'Europe.

En occupant les points stratégiques du Danube, la Russie a entravé le commerce et les grandes concentrations des troupes russes laissent entrevoir le but qu'elle poursuit.

Rome, 2 mai.
Sénat. — Suite de la discussion relative aux abus du clergé.

M. Paternostro défend le projet qu'il regarde comme le complément de la loi des garanties.

M. Alfieri se réserve de proposer un amendement si l'ordre du jour présenté par le bureau central pour la suspension du projet n'était pas approuvé.

M. Defflujo démontre l'inopportunité du projet. La liberté, dit-il, n'a rien à craindre de la réaction.

M. Zacchi défend le projet au point de vue de l'attitude du haut clergé et spécialement du clergé étranger qu'il considère comme provocatrice.

M. Charles Cadorna le combat, attendu, dit-il, que l'attitude des réactionnaires étrangers ne doit avoir aucune influence sur les décisions du Sénat.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

Rome, 2 mai.
Le pape a reçu aujourd'hui environ 200 pèlerins du diocèse de Saint-Brieuc.

Mgr David a lu une adresse de fidélité.

Le pape y a répondu en louant les catholiques de la Bretagne et en parlant des maux causés à l'Eglise et à la société par la révolution.

DERNIÈRE HEURE

Paris, jeudi 3 mai, 12 h. 25 s. (sous toutes réserves).

Le gouvernement a décidé des mesures sévères, annulant la nomination par le Pape, du chancelier de l'Université catholique de Lille.

Les étudiants révolutionnaires ont décidé qu'ils tiendraient une réunion privée, où seront proposés diverses motions, notamment l'expulsion des Jésuites, et une adresse au gouvernement Italien.

Tiflis, 3 mai.
Les Russes commencent le siège de Kars.

Vienne, 3 mai.
On signale une protestation de l'Autriche en faveur de la neutralité du Danube.

Bucharest, 3 mai.
Les Turcs évacuent Tuldscha et les environs.

Les Russes occupent une île près d'Heraclia et la rive gauche jusqu'à l'embouchure, à Kilia.

Londres, 3 mai.
Le Daily News, apprend que les membres du dernier cabinet sont décidés à ne pas appuyer les résolutions de M. Gladstone.

Le parti conservateur proposera un vote de confiance en faveur du ministère.

La banque d'Angleterre élève son escompte à 3 0/0.

Constantinople, 3 mai.
Une circulaire de la Porte proteste contre la conduite de la Roumanie qu'elle considère comme appuyant la Russie dans l'envahissement du territoire ottoman.

Ducharest, 3 mai.
Hier, vers dix heures du matin, le feu a été ouvert près Braila entre les batteries russes et trois monitors turcs qui s'approchaient pour bombarder la ville. Les monitors ont été obligés de se retirer.

Versailles, jeudi, 3 h. 40.
Plusieurs ordres du jour seront présentés par les gauches et par les droites.

M. Jolibois fera une déclaration au nom des bonapartistes.

MM. Gambetta et Floquet prendront la parole.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du jeudi 3 mai 1877
(Service télégraphique particulier du Journal de Roubaix.)

PRÉSIDENCE DE M. JULES GRÉVY.

La séance est ouverte à 2 heures 20 minutes.

M. LEBLOND monte à la tribune. Il développe l'interpellation qu'il a déposée, avant-hier, au nom des trois gauches.

L'orateur commence par lire des extraits de lettres de mandements d'évêques et d'articles de journaux qu'il présente comme hostiles au royaume d'Italie.

Il prétend que ces lettres, ces mandements et ces articles, sont de nature à provoquer la guerre avec l'Italie.

Le président de la gauche parle notamment des protestations des évêques de Nîmes, de Vannes, et il fait allusion en passant, à celle de Mgr Manning, l'archevêque de Westminster.

Il signale aussi les journaux royalistes de Cambrai, du Mans, et d'Angers.

M. Leblond insiste surtout pour que le ministère applique les lois contre ce qu'il appelle les « évêques insoumis. »

M. Leblond accuse les catholiques militants de tromper l'enfance, d'égarer la jeunesse, de préparer leur armée dans les cercles catholiques.

M. LEBLOND, réclame du gouvernement, de l'énergie et de la fermeté contre les abus des catholiques.

Les membres de la gauche font une ovation à M. Leblond, à sa descente de la tribune.

M. SILVA proteste contre les « hordes savoyardes. » Il affirme son amour pour l'Italie et son attachement pour la France.

M. DE VALFONS défend l'évêque de Nîmes.

M. JULES SIMON, président du Conseil lui succède à la tribune.

La séance continue.

LES MENUS BOURGEOIS

VENDREDI 4 MAI

Potage printanier maigre.
Barbot sauce crevettes.
Œufs aux huîtres.
Brochet à l'huile.
Macaroni à l'italienne.
Crème fouettée de fraises et de framboises.
Sauce crevettes. — Mélange à du velouté du beurre de crevettes, un peu d'essence d'anchois, des queues de crevettes épluchées, et

servez chaudement dans une saucière. Le beurre de crevettes se fait comme le beurre d'écrevisses.

Œufs aux huîtres. — Faites fondre en casserole 250 grammes de beurre frais avec persil, ciboules et morilles hachés menu, sel, poivre et muscade râpés; faites durcir cinq ou six œufs et sortez de leurs écailles quatre douzaines d'huîtres. Faites revenir les huîtres au cas-erole; lorsqu'elles auront pris goût, vous y coupez les œufs par tranches; laissez mijonner le tout ensemble pendant un bon quart d'heure, et remplissez des coquilles. Sapeuprez de râpures de pain, et faites prendre couleur au four.

Crème fouettée de fraises et de framboises. — Fouettez 1 litre environ de crème double, onctive la mousser à mesure qu'elle se produit et mettez-la sur un tamis. Passez, en les pressant bien, 1 demi-kilo de fraises et framboises épluchées avec soin, et joignez à ce jus le sucre en poudre nécessaire; puis, au moment de servir, mêlez le jus et la crème et refouettez le tout ensemble.

Logogriphe

Dans mes six pieds, lecteur, on voit plus d'un piedant
Endormir tout un auditoire.
On trouve en les décomposant.
Un bien fameux par la victoire ?
Un honneur qu'au héros français
Vallèrent ses nombreux succès;
Un élément: ce que pour la charue
Quittèrent les premiers Romains;
Un mot: ce que sur la peau nue
Appliquèrent moines et saints;
Ce qui sépare un héritage;
D'un habit insecte l'ouvrage;
Une mesure, et de plus un vieux mot
C'ôte l'ingénieur du Mans;
Ce qui plait aux yeux dans Céphise;
Ce que m'est un hildé ami;
Une conjonction que l'on met à sa guise;
Où l'angle rencontre un abri;
Une note, et l'endroit où le vieux Noël
Par Dieu fut sauvé du naufrage.
Mais c'est assez, lecteur, et déjà, je le gage,
Tu me tiens, et tu ris de m'avoir deviné.

Le mot de l'énigme d'hier, est: Miroir.

COMMERCE

Circulaire de MM. Asselin, Blais et A. Douay, courtiers.

HAVRE, 30 avril 1877.

REVENU DU 15 AU 30 AVRIL.

IMPORTATIONS.

De Buenos-Ayres 2,883 B. Laine, par Rosso et Avon-Thiers.
De Montevideo 966 B. laine, par Rosso, Ville-d'Anvers et Sjoña.
Ensemble 3,849 B. Laine.

DÉBOUCHÉS.

1,537 B. Laines.
1,147 B. Buenos-Ayres suint, dont 819 bal. expédition de fr. 1,325 à 1,794/2.
137 B. Montevideo en suint, expédition de fr. 1,90 à 2,15.
7 B. Pérou lavée à fr. 9,00.
229 B. Espagne en suint expédition.
Ensemble 1,537 B. Laine.

STOCK AU 30 AVRIL.

8,927 B. Buenos-Ayres.
3,928 B. Montevideo.
334 B. Espagne.
1,033 B. Russie.
65 B. Chili et Pérou.
81 B. Sigwe de Danub.
114 B. Afrique.

154 B. Peaux de Mouton.
Importations de la quinaine: 3,849 balles Laine.
Débouchés de la quinaine: 1,537 B. dont 819 B. expédition directe.
Stock ce jour: 14,384 B. laine, dont 12,865 B. Plata, et 1,519 B. Peaux de Mouton, contre 29,389 B. laine, dont 17,144 B. Plata, 159 B. Peaux de Mouton, à pareille époque 1876.

LAINE. — Les transactions sont bornées à quelques lots pour besoins immédiats. Les prix payés ne présentent pas de changement bien sensible, mais il est douteux que même avec de plus fortes concessions, on puisse provoquer une demande importante, les acheteurs se préoccupant beaucoup des événements d'Orient.

Les avis des enchères d'Anvers qui se font en ce moment, annoncent une baisse assez forte, due principalement à cette cause.

Les enchères de Londres, qui commencent le 8 courant, décideront de la marche de l'article pendant quelque temps.

FRANCS DE MOUTON. — Arrivages et affaires nuls. — Stock 151.

BULLETIN FINANCIER

On nous écrit de Paris, le 2 mai 1877:

La reine d'Angleterre a formulé sa déclaration de neutralité. Notre Ministère des finances vient de déclarer que la France pratiquerait une politique de stricte neutralité et d'abstention complète.

Quoiqu'il arrive, nous voilà donc localisés pour notre compte.

Hier soir, au boulevard, on a été réservé, parce que la fin de la Bourse avait été menaçante.

On craint le renchérissement de l'argent, l'élevation du taux de l'escompte à la banque d'Angleterre.

Rien n'est plus difficile que savoir une cote exacte tenant bien compte des variations de chaque moment.

Nos lecteurs pourront donc supposer qu'on s'est livré à toutes les évolutions entre les cours d'ouverture et la clôture.

On finit à terme aux cours suivants: 67,70 le 3 0/0 et 103 2 1/2 le 5 0/0. L'Italien est 64, 95.

On a coté le Crédit foncier à 965.

Le Suez varie de 698,75 à 610, le gaz parisien a donné lieu à quelques affaires à 1195.

Le turc varie de 7,75 à 8 sans affaires assurées.

Les cours de compensation sur les principales valeurs s'établissent comme suit:

Banque de France 3220; Banque de Paris 900, Crédit foncier 5 0/0, Crédit Lyonnais 538; Mobilier 130, Franco-Egyptienne 485; Société générale 180, Franco-Italien 395, Italien 64, 75, Mobilier Espagnol 410; Suez 610, 5 0/0 Turc 8, 00; Egyptien 155, Autrichienne 422,50, Lombards 150.

Les consolidés sont venus en baisse de 1/16.

BANQUE NATIONALE

Place Vendôme à Paris
Société Anonyme, capital: 4,000,000

Capital	4,000,000
Reserve	1,000,000
Provisions	500,000
Dividendes	100,000
Autres	100,000
Total	6,100,000

Paris	100
Bordeaux	100
Lyon	100
Marseille	100
Nantes	100
Strasbourg	100
Toulouse	100
Montpellier	100
Nîmes	100
Perpignan	100
Alger	100
Oran	100
Constantine	100
Batavia	100
Sourabaya	100
Manila	100
Cebu	100
Yokohama	100
Kobe	100
Shanghai	100
Hankow	100
Peking	100
Tientsin	100
Harbin	100
Amoy	100
Singapour	100
Batavia	100
Sourabaya	100
Manila	100
Cebu	100
Yokohama	100
Kobe	100
Shanghai	100
Hankow	100
Peking	100
Tientsin	100
Harbin	100
Amoy	100
Singapour	100